

Cambriolages

# Un système vaudois déclenche l'alarme avant l'effraction

**Basé sur les basses fréquences, le dispositif de la société ARHUB requiert un seul capteur et évite les fausses alertes. Prochaine étape: voir à travers les murs.**

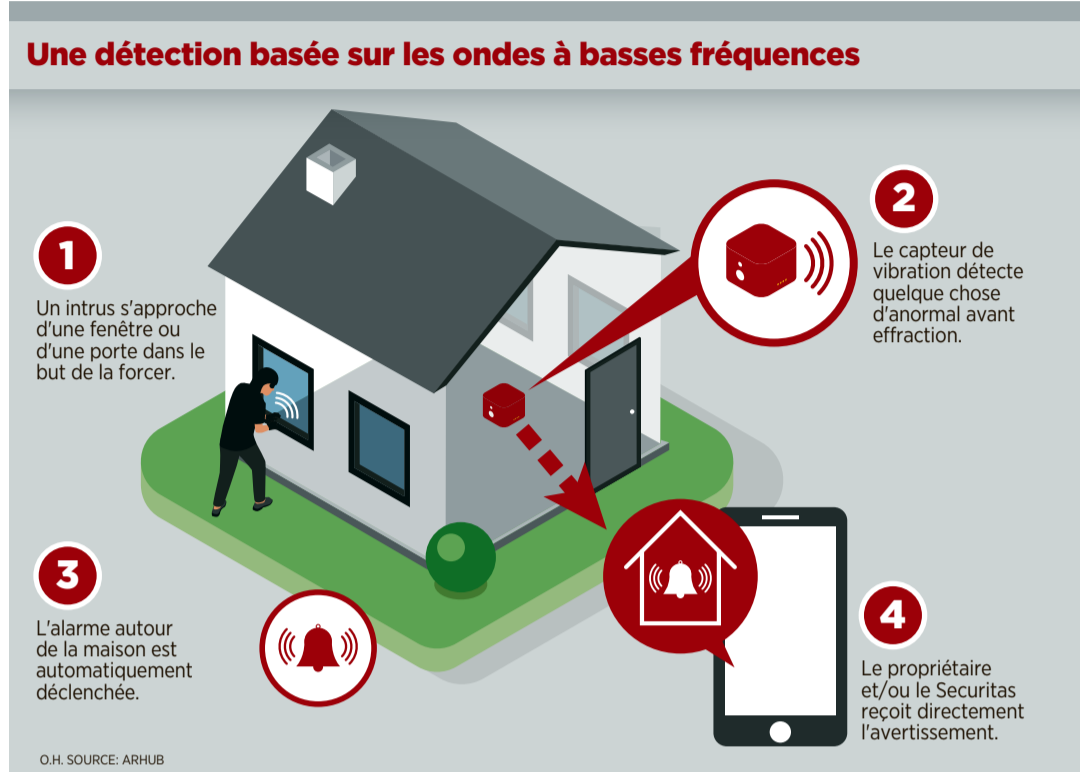
Ivan Radja

Qui dit système d'alarme dit caméras ou détecteurs de mouvements. C'est ainsi que fonctionnent la plupart d'entre eux, ce qui implique la pose de plusieurs appareils en fonction du nombre d'entrées possibles. Et un risque accru de fausses alarmes, un animal pouvant déclencher le dispositif. «Mais ce qui caractérise les installations traditionnelles est de donner l'alerte une fois que l'effraction a eu lieu», explique Natalya Lopareva, CEO d'ARHUB.

La technologie développée par cette société, basée à Prévengres, permet au contraire de détecter toute tentative d'intrusion avant que l'irréparable soit commis. Basée sur les ondes à basses fréquences, soit de micro-vibrations, elle détecte tout mouvement suspect à l'extérieur, et la bande de détection évite toute confusion avec les déplacements d'un hérisson ou d'un oiseau.

**Données protégées**

Ce principe, axé sur la prévention, fait partie de la philosophie de cette entreprise née en 1989 sous le nom de Security Alarms & Co, mais elle est améliorée grâce à l'ajout de l'intelligence artificielle (IA). C'est en reprenant les rênes de la société en 2015 que Natalya Lopareva imprime cette nouvelle direction, concrétisée sous le nom d'ARHUB. «Nous marions l'acoustique à l'IA, explique-t-elle. Le son voyage sur de



«Éviter toute effraction rassure les gens, car au-delà des objets volés, l'intrusion en tant que telle est vécue comme un traumatisme.»

**Natalya Lopareva,**  
CEO d'ARHUB

très longues distances, ce qui permet de cibler la totalité des points d'accès d'une villa avec un seul capteur sonore.»

Dès qu'un danger est détecté, une alarme sonore se déclenche, ce qui provoque la fuite immédiate du cambrioleur dans 95% des cas. Le propriétaire en est immédiatement averti, sur smartphone, tablette ou smartwatch, et ce où qu'il se trouve, grâce au système connecté qui complète l'installa-

tion. «C'est lui qui décide qui peut être averti, que ce soit un voisin ou un membre d'une société de sécurité, ou qui peut accéder au contrôle de l'alarme, une femme de ménage par exemple.»

ARHUB a créé son propre serveur, ARCORE, afin que les données ne soient pas stockées dans le Cloud partagé de Google ou d'Amazon. «Cela a représenté de gros investissements. Nous avons pris un risque mais il s'avère payant.»

La présence de caméras soulèverait la problématique de la confidentialité et du stockage de données. «C'est un aspect important auquel les clients tiennent beaucoup», note Natalya Lopareva. De plus, le fait d'éviter toute effraction rassure les gens, car au-delà des objets volés, l'intrusion est souvent vécue comme un traumatisme.»

Initialement le projet a pu voir le jour grâce au soutien du Service de la promotion de l'économie et de l'innovation vaudoise (SPEI). Ce nouveau système d'alarme

équipe déjà plus de 16'000 foyers dans le canton, mais aussi sur Genève et dans le reste de la Suisse romande, et plus de 3000 ont opté pour la version connectée. ARHUB a par ailleurs déjà commencé son expansion en Europe, à commencer par la France et l'Allemagne. Le système a même été acheté à São Paulo pour la sécurisation de coffres-forts.

**Passe-muraille**

La société pense déjà à l'étape suivante et développe actuellement une fonctionnalité qui permet de détecter les mouvements humains à travers les murs, toujours dans le but de prévenir toute effraction. Une étude de faisabilité a été menée durant six mois avec l'EPFL, et la recherche est désormais menée conjointement avec la ZHAW, la Haute École en sciences appliquées de Zurich. Pour Marcel Rumpf, de l'Institut de traitement de l'information et des signaux de la ZHAW, «une telle technologie est inédite dans les domaines de la sécurité et de la protection du bâ-

timent et nécessite une grande expertise dans l'électronique, le sans-fil et l'apprentissage automatique.»

Ce projet est sponsorisé par Innosuisse, l'agence suisse pour l'encouragement de l'innovation. Il devrait aboutir à l'été 2022, puis être testé chez des clients volontaires, et commercialisé au troisième trimestre 2023. «Il ne coûtera pas plus de 3500 fr., soit le même prix que l'installation actuelle», précise Natalya Lopareva. L'objectif est de diminuer le nombre de cambriolages de 15% d'ici à fin 2023.

**Pour les dégâts d'eau**

Ceux-ci sont déjà en baisse: en 2019, la police a enregistré 36'400 cambriolages en Suisse, soit 6,3% de moins que l'année précédente. Et cette tendance se poursuit en 2020, notamment en raison de la pandémie qui a incité davantage les gens à rester chez eux. Depuis 2012, année record avec 73'700 cambriolages, la diminution est de moitié.

Mauvaise nouvelle pour le secteur des alarmes? «Non, car d'une part moins de 10% des foyers sont équipés d'un système de surveillance en Suisse, et d'autre part nous envisageons d'appliquer nos détecteurs à d'autres types de situations, les dégâts naturels par exemple, comme les infiltrations d'eau.»

**Justice**

**Quatre ans requis contre l'ancien cadre du SECO**

Le Ministère public de la Confédération (MPC) appelle à 4 ans de prison et 40 jours-amende à 50 francs dans le procès de l'ancien chef de service du Secréariat d'État à l'économie (SECO). Celui-ci est accusé de violations au droit des marchés publics, gestion déloyale, faux dans les titres, corruption et blanchiment d'argent. Dans son plaidoyer, mercredi devant le Tribunal pénal fédéral de Bellinzona, le MPC a qualifié d'«élevée» l'énergie criminelle de l'ex-fonctionnaire. Sa responsabilité pèse lourd dans l'ensemble, résume le Parquet. **ATS**

**Zurich déploie son aile italienne**

**Assurances** Le groupe d'assurances Zurich Insurance développe ses affaires dans le conseil financier en Italie et a fait l'acquisition du réseau de conseillers financiers de Deutsche Bank dans ce pays, a indiqué la filiale Zurich Italia mercredi. **ATS**

**La banque Valiant se porte bien**

**Berne** Le groupe bancaire Valiant a enregistré au 1<sup>er</sup> semestre une hausse de ses résultats, notamment grâce aux crédits. Dans l'ensemble, la société bernoise anticipe un bénéfice net stable. En six mois, le produit d'exploitation a augmenté de 4,1% à 211,3 millions. **ATS**

## Le banquier genevois Yves Mirabaud sous enquête

**Affaire Juan Carlos Le président de la banque privée du même nom est prévenu pour n'avoir pas dénoncé les fonds de l'ancien roi d'Espagne aux autorités suisses.**

C'est une décision exceptionnelle et potentiellement explosive pour la place financière genevoise. L'un de ses plus éminents représentants, le banquier privé Yves Mirabaud, est désormais considéré comme prévenu - c'est-à-dire suspect - dans l'enquête sur les 100 millions de dollars reçus dans sa banque par l'ancien roi d'Espagne Juan Carlos I<sup>er</sup>. L'information, révélée mercredi par le journal espagnol «El País», nous a été confirmée par plusieurs sources proches du dossier.

Selon ces sources, il est reproché au banquier de ne pas avoir annoncé l'argent de Juan Carlos au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent, le MROS, en 2018. Dix ans plus tôt, Juan Carlos avait reçu 100 millions de dollars du roi Abdallah d'Arabie saoudite sur un compte

ouvert à la banque Mirabaud, avant de donner cet argent à sa maîtresse en 2012. Mais ce n'est qu'en 2018 que l'existence d'une fortune cachée du roi en Suisse a commencé à transpirer. Son ancienne amante avait alors affirmé, dans des enregistrements révélés par la presse, que Juan Carlos dissimulait de l'argent sur des comptes helvétiques, via des hommes de paille. Même si l'argent avait quitté Genève depuis longtemps, le procureur Bertossa estime que c'est à ce moment, au plus tard, que la banque Mirabaud aurait dû signaler les 100 millions aux autorités.

**Grosse amende**

Selon la loi suisse sur le blanchiment d'argent, la «violation de l'obligation de communiquer» est punissable d'une amende de 150'000 francs au maximum, voire de 500'000 francs au plus si la violation est «intentionnelle». Interrogée sur ce dossier, la banque confirme qu'Yves Mirabaud «a bien été entendu par le Ministère public genevois en tant que prévenu au sujet d'un défaut d'annonce présumé au MROS» en



**Yves Mirabaud conteste les griefs qui le visent.** Y. GENEVA

2018. «Yves Mirabaud conteste vigoureusement tout grief qui pourrait lui être adressé, ajoute l'établissement. La banque est confiante dans l'issue favorable de cette procédure.» Comme tout prévenu, Yves Mirabaud bénéficie de la présomption d'innocence.

Selon un proche du dossier, la mise en cause d'un dirigeant de ce niveau dans une enquête judiciaire est très inhabituelle. Yves Mirabaud dirige non seulement la

banque du même nom depuis 2012, mais il a aussi siégé à au conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers et a présidé l'Association des banques privées suisses - deux fonctions qu'il a quittées au mois de juin, peu après sa mise en prévention. Il préside encore la Fondation Genève Place Financière, un lobby du secteur.

**«Un coup de pression»**

«Cette mise en prévention est clairement un coup de pression du procureur Bertossa sur la banque, analyse un observateur proche du dossier. Yves Mirabaud est prévenu pour l'exemple. C'est le coup de pied de l'âne, alors que l'enquête principale risque de se heurter à une impasse.» Yves Bertossa soupçonne que les 100 millions de dollars seraient liés à une opération de corruption portant sur un contrat de trains en Arabie saoudite, ou, alternativement, qu'ils proviendraient d'une «gestion déloyale des intérêts publics» imputable à l'ancien roi saoudien Abdallah. **Sylvain Besson** Coll. Caroline Zumbach

**Argent Les marchés boursiers**

Indices boursiers					
INDICE	CLÔTURE	VAR.*	INDICE	CLÔTURE	VAR.*
SPI	15654.76	+0.16%	Stoxx 50	3601.23	+0.54%
SMI	12178.74	+0.13%	Dow Jones	34825.54	-0.83%
CAC 40	6746.23	+0.33%	Nasdaq Comp.	14766.95	+0.04%
FT 100	7123.86	+0.26%	Nikkei	27584.08	-0.21%
Xetra DAX	15692.13	+0.88%	Shanghai Comp.	3644.44	+0.85%
Euro Stoxx 50	4144.90	+0.65%	Bovespa	121418.77	-1.75%

**SMI (Swiss Market Index)**

TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**	TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**
ABB N	33.70	+1.1	+43.1	Richemont N	115.75	-1.9	+102.7
Alcon	67.58	+1.3	+21.2	Roche BJ	354.-	+0.4	+11.6
CS Group N	9.36	0.0	-6.9	SGS N	2936.-	0.0	+22.7
Geberit N	760.-	+1.8	+47.9	Sika N	324.10	+1.3	+59.0
Givaudan N	4552.-	+0.4	+20.4	Swatch Group P	295.90	-3.5	+52.1
Holcim N	52.84	-0.6	+20.6	Swiss Life N	474.20	+0.4	+40.7
Lonza Group N	721.-	+0.2	+27.3	Swiss Re N	82.62	+0.4	+15.9
Nestlé N	113.56	-0.5	+5.3	Swisscom N	547.20	-0.3	+12.2
Novartis N	83.35	-0.2	+9.7	UBS N	15.10	+0.4	+36.3
Partners Grp N	1587.-	+1.2	+78.2	Zurich Ins. N	373.10	+1.0	+8.6

**Valeurs romandes importantes**

TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**	TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**
Addex	1.50	+1.0	-7.7	Kudelski	4.08	+1.0	+21.6
Aevis	13.50	0.0	+21.1	Leclanché	0.96	0.0	+55.8
Alcon	67.58	+1.3	+21.2	Lem	2250.-	-1.1	+50.6
APG SGA	224.50	-0.9	+33.3	Logitech	98.48	+0.7	+47.2
BCV	81.-	-0.4	-16.6	Romande Energie	1315.-	-2.2	+26.4
BCGE	166.-	-0.3	-6.7	Swissquote	155.-	+2.0	+85.2
Bobst	78.25	+0.4	+37.4	Temenos	144.05	+0.2	+3.8
Co. Fin. Tradition	114.50	+0.1	+6.0	Vaudoise Assur.	462.-	+0.2	+2.4
Groupe Minoterie	412.-	0.0	+22.6	Vetropack	58.90	+1.0	+8.5

**Métaux précieux**

	ACHAT CHF/KG	VENTE CHF/KG	ACHAT USD/OZ	VENTE USD/OZ
Or	52779.-	53279.-	1824.20	1825.00
Ag	741.90	756.90	25.76	25.81
Vreneli	304.-	330.-		

**Monnaies (Billets)**

	ACHAT	VENTE
Euro	1.0525	1.1025
Dollar US	0.8825	0.9525
Livre Sterling	1.2025	1.3350
Dollar Canadien	0.6900	0.7700
100 Yens	0.7825	0.8775
100 Cour. suéd.	9.9000	11.4000
100 Cour. norvég.	9.5000	11.2000
100 Cour. dan.	13.7000	15.3000

Sponsorisé par: **GONET** BANQUIERS 1845

Source: **FINANZ und WIRTSCHAFT**